

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné que le règlement RCA07-08-0012-6 modifiant le règlement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés a été adopté par le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent à sa séance ordinaire du 2 avril 2019:

Avis est aussi donné que ce règlement est déposé au Bureau du citoyen, situé au 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée.

Montréal, le 10 avril 2019

Daniel Simon
Secrétaire du Conseil d'arrondissement

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is given that the by-law RCA07-08-0012-6 modifying by-law on delegated powers has been adopted by the Saint-Laurent Borough Council at its general meeting of April 2, 2019.

Notice is also given that this by-law is filed at the Citizen's Office, located at 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, at the disposal and for the information of any interested person.

Montréal, April 10, 2019

Daniel Simon
Secretary of the Borough Council